

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE

S/9904#  
12 août 1970  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE, DATEE DU 12 AOUT 1970, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE  
REPRESENTANT PERMANENT DE LA JORDANIE AUPRES DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

Comme suite à mes lettres du 16 juillet (A/7988, S/9868) et du 23 juillet (A/7997, S/9885), où il était indiqué qu'Israël continuait à expulser par la force des habitants arabes des territoires occupés, je regrette de devoir porter à l'attention de Votre Excellence qu'Israël poursuit cette politique.

Pendant les trois dernières semaines, les forces d'occupation israéliennes ont expulsé trente citoyens jordaniens de plusieurs villes et villages situés sur la rive occidentale du Jourdain.

Ces agissements, ainsi que d'autres mesures et politiques appliquées par Israël, vont directement à l'encontre des résolutions pertinentes et de la Charte des Nations Unies et compromettent en outre les efforts actuellement déployés pour aboutir à une solution politique équitable.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la  
Jordanie auprès de  
l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Muhammad H. EL-FARRA

\* Publié également sous la cote A/8039.